

## Réunion du Groupe-Pays Maroc

Le mardi 12 septembre 2006

Palais du Pharo, Marseille

---

### 1/ Participants

---

- Jacques Rocca-Serra, maire-adjoint Marseille, Président du GP Maroc
- Bertrand Gallet, directeur général, Cités Unies France
- Michelle Reynaud, Directrice Mission RI, ville de Marseille
- Patricia Mallen, chargée de mission, ville de Marseille
- Linda Naïli, chargée de mission, C.U.F
- Virginie Rouquette, chargée de mission, C.U.F
- Delphine Crévola, Chef de Projet, responsable du secrétariat technique de la Commission Méditerranée de CGLU
- Pascale Maitreau, chargée de mission, CR Aquitaine
- Christine Garnier, chargée de mission, CR Franche-Comté
- Philippe Arcamone, chargé de mission, CR PACA
- Chantal Joncour, chargée de mission, CR PACA
- Jean-Marc Buisson, Directeur mission RI, CG des Bouches-du-Rhône
- Isabelle Temin, chargée de mission, CG des Bouches-du-Rhône
- Marie-Hélène Chambrin, chargée de projets, CG de la Seine-Saint-Denis
- Evelyne Oser, chargée de mission, CU Nantes Métropole
- Nathalie Ausina, chargée de mission, ville d'Aix-en-Provence
- François Casasoprana, maire-adjoint, ville d'Ajaccio
- Michel Grange, chargé de mission, ville de Bordeaux
- Martine Neny-Slama, Directeur de Cabinet, ville de Clermont-Ferrand
- Gérard Quenot, Directeur RI, ville de Clermont-Ferrand
- Léon Diop, Office échanges européens et Internationaux, ville de Clichy-la-Garenne
- Aziz fami, Office échanges européens et Internationaux, ville de Clichy-la-Garenne
- Christelle Roux, Directrice, ville la Croix Valmer CGAS



- Sylvie Brissaud, Maire-adjointe, ville de la Croix Valmer
- Colette Chaigneau, maire-adjointe, ville de La Rochelle
- Jean-Claude Aroumougom, conseiller technique, ville de Marseille
- Loïc Giraudon, chargé de mission, ville de Marseille
- Sylvain Houpin, chargé de mission PICDUM, ville de Marseille
- Henri Begorre, maire, ville de Maxéville
- Yann Crespel, chargé de mission, ville de Romans-sur-Isère
- Gérard Fourestier, Président, ADEFRAM, ville de Mantes-la-Jolie
- Médéric Petit, Directeur général, Média Contact Services
- Philippe Jashan, chargé de mission, Solidarité Laïque
- Sandrine Massard, chargée de mission, Solidarité Laïque
- Thomas Rüger, chargé de mission, CNASEA
- Mohamed Khandriche, Secrétaire général, Touiza-Solidarité
- Nicolas Dubrocard, chargé de mission, APEM



---

## 2/ Rappel de l'ordre du jour

---

**10H00-10H15**

**I/ Accueil et introduction générale**

Jacques ROCCA SERRA, Président du groupe-pays Maroc

**10h15-10h45**

**II/ Le forum civil franco-marocain**

Bertrand GALLET, Directeur de Cités Unies France :

- Compte-rendu de la rencontre
- Perspectives

**10H45-11H15**

**III/ Le PAD Maroc : Point d'actualité (intervenant à confirmer)**

Présentation du projet Marseille/Marrakech :

Jean-Claude AROUMOUGOM, Conseiller Technique

Présentation du projet Romans-sur-Isère/ Taroudannt

Yann CRESPEL, Chargé de mission

**11H15-12H00**

**IV/ Le Forum international des collectivités locales du Maroc**

Médéric PETIT, Président de Média Conseil Services

Modalités de participation

**12H00-12H30**

**V/ Présentation des modalités de travail pour le GP Maroc**

**12H30-13H00**

**VI/ Information sur le programme concerté Maroc**

Philippe JASHAN, Solidarité Laïque

**VII/ Questions diverses**

- Commission Méditerranée de CGLU, Delphine Crévola
- Fonds de Solidarité Maroc- Al Hoceïma, Linda Naïli, Cités Unies France



---

### 3/ Bilan du Forum civil franco-marocain à Skhirate

---

#### Jacques Rocca-Serra, Président GP Maroc

Le Groupe-Pays Maroc a participé en janvier dernier au Forum civil franco-marocain à Skhirate, forum initié par les autorités françaises et marocaines. À cette occasion, nous avons préparé et animé un atelier dédié à « la Politique de la ville et développement urbain : stratégie et équipement », en coordination avec nos partenaires de coopération marocains ainsi que l'Association Nationale des Collectivités Locales du Maroc (ANCLM).

Un compte-rendu de cet atelier a été rédigé et diffusé à l'ensemble du Groupe-Pays Maroc.

#### Bertrand Gallet, Directeur général de Cités-Unies-France

Bilan synthétique du Forum :

Le forum a été préparé par un **comité de pilotage franco-marocain**, coprésidé par M. Jean Roatta, député des Bouches-du-Rhône et président du groupe d'amitié France-Maroc de l'Assemblée Nationale et M. Abdelali Doumou, président du Conseil régional de Marrakech-Tensift-Al Haouz. Le comité de pilotage français était conduit par le cabinet du premier ministre.

L'intérêt de cet événement portait sur le croisement de différents acteurs : associations, entreprises et collectivités locales.

Le groupe-pays Maroc de Cités Unies France avait été sollicité par le cabinet du premier ministre afin d'organiser et animer un atelier sur la coopération décentralisée franco-marocaine. C.U.F a participé pendant près d'un an aux différentes réunions du comité de pilotage français et a parallèlement réuni le groupe-pays Maroc en vue de construire l'atelier.

L'atelier s'est décliné en 3 tables rondes thématiques, « **aménagement urbain et politique de déplacement** », « **habitat et patrimoine** », « **eau et assainissement**, » autour desquelles les intervenants ont présenté leurs projets de coopération décentralisée.

Pour chacune des tables rondes, un animateur, expert sur la question, introduisait la thématique. Les projets étaient ensuite présentés en binômes par les partenaires français et marocains. Un débat s'ouvrait enfin avec la salle.

Plusieurs traits saillants, propres à la coopération décentralisée franco-marocaine, sont ressortis des différents exposés :



- l'existence d'une communauté migrante dont l'effet moteur est incontestable sur la dynamique du partenariat.

- le souci des collectivités françaises de rechercher dans le cadre de leurs projets de partenariat l'optimisation de l'existant plutôt que d'imposer un modèle de développement qui leur serait propre.

- la participation des populations dans le cadre des projets de coopération. Cette implication passe notamment par l'organisation d'enquêtes, de réunions publiques ;

- l'élaboration conjointe par les collectivités du Sud et du Nord des projets de coopération.

Quant aux limites, elles touchent essentiellement aux aspects financiers et humains de la coopération.

Quelques remarques sur l'organisation du Forum :

- Même si l'événement a mis plus d'un an à s'organiser, la mobilisation et l'implication des collectivités du groupe-pays n'avaient pas faibli.
- Le déroulement de l'atelier s'est bien passé dans l'ensemble : présence des acteurs prévus à l'atelier (rapporteurs, animateurs, intervenants), débats animés (ont montré un vif intérêt et des interrogations sur la coopération décentralisée), timing respecté.
- Les présentations en binôme ont été appréciées.
- Les participations ont néanmoins déploré le manque de temps à la fois pour la préparation de l'atelier et pour la présentation des projets.
- Les frais étant à la charge des participants, la participation à un tel événement est coûteuse pour les collectivités.

**Marie-Hélène Chambrin, chargée de projets, Conseil général de Seine-Saint-Denis**

Les ateliers étaient trop protocolaires et n'ont pas laissé place au débat. Toutefois, le forum a été l'occasion de rencontrer les partenaires et de nouer de nouveaux contacts.

---

### 3/ Le Forum International des Collectivités Locales du Maroc

---

**Médéric Petit, président, Média Contact Services, agence organisatrice de la manifestation**

Cette initiative fait suite à une demande du ministre marocain de l'intérieur d'organiser un événement équivalent au Congrès des maires de France. Des contacts ont ensuite été pris par la Direction générale marocaine des collectivités locales en vue de construire un Forum.



Ce premier Forum International des collectivités locales du Maroc, initialement prévu du 20 au 22 septembre 2006, sera organisé finalement du 24 au 27 janvier 2007 à Casablanca. Cette manifestation est appelée à devenir le grand rendez-vous annuel de l'ensemble des décideurs publics et privés concernés par le devenir des collectivités locales marocaines et **constituera en 2007 le temps fort de la vie politique marocaine.**

Il réunira l'ensemble des décideurs économiques et politiques marocains impliqués dans le développement, la gestion et l'aménagement des espaces publics.

Ce forum est réalisé en collaboration avec la Direction Générale des Collectivités Locales et le Fonds d'Équipement Communal marocains et s'organisera autour de deux rendez-vous complémentaires :

- une conférence internationale sur le développement des villes : destinée aux 1600 élus marocains et devrait permettre un échange d'informations et d'expérience sur les stratégies et moyens nécessaires à une politique d'aménagement et de développement des collectivités urbaines.
- un salon de l'équipement et des services aux collectivités locales : il permettra aux élus et cadres marocains de rencontrer une sélection de prestataires spécialisés dans les produits et services pour collectivités. Au sein de ce forum, un espace intitulé « services aux collectivités et aux citoyens » abritera les représentants des différentes coopérations internationales avec le Maroc (telle que la coopération décentralisée franco-marocaine)

La participation des collectivités territoriales françaises, en tant que partenaires des collectivités marocaines, est tout particulièrement attendue. La présence du groupe-pays Maroc permettrait de présenter, selon des modalités à définir, la coopération décentralisée franco-marocaine. Dans le cadre d'un forum international, au sein duquel sont également attendus les représentants de la coopération canadienne, espagnole, italienne, chinoise, arabe, la présence du groupe-pays Maroc sera l'occasion de valoriser l'action internationale des collectivités françaises.

Toutes les informations relatives au FICLM sont disponibles sur le site suivant : [www.ficlmaroc.com](http://www.ficlmaroc.com). Une newsletter sera diffusée mensuellement pour informer de l'état d'avancement du forum.

### **Henri Begorre, Maire de Maxéville**

Il faut être demandeur de ce type d'événement parce que c'est l'occasion de mettre en valeur le travail de chacun et la coopération décentralisée. Les partenariats de coopération décentralisée manquent de visibilité faute de communication.

### **Jacques Rocca-Serra**



La communication est un sujet important sur lequel il faudrait que le groupe-pays mène une réflexion. En ce sens, le Forum constitue une opportunité en terme de visibilité.

Le Forum International donne la possibilité au groupe-pays Maroc de Cités Unies France d'organiser un atelier présentant la coopération décentralisée franco-marocaine que nous pourrions présenter autour d'une thématique que les intervenants détermineront.

Afin de préparer notre participation, un groupe de travail composé des collectivités intéressées pourrait être mis en place afin de définir les modalités de notre participation. Nous pourrions profiter du Conseil Mondial de CGLU à Marrakech pour réunir une première fois le groupe de travail et profiter de la présence des représentants de l'ANCLM et élus marocains pour construire l'atelier. M. Petit pourrait également prendre part à cette réunion.

Des contacts seront pris prochainement avec l'ANCLM en vue de définir la date et le lieu de la réunion. Nous vous tiendrons bien évidemment informé.

Les collectivités françaises intéressées à participer et à faire partie du comité de pilotage devront se faire connaître auprès du pôle Méditerranée de Cités Unies France. Les villes de Clermont-Ferrand, La Rochelle et Maxéville ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt.

---

#### **4/ Information sur le PAD Maroc**

---

##### **M. Jean-Claude AROUMOUGOM, Conseiller technique, ville de Marseille**

Rappel : la composante 3, dite « laboratoire des maîtrises d'ouvrages locales » du PAD Maroc a pour principal objectif de mobiliser les partenariats de coopération décentralisée dans l'appui au processus marocain de décentralisation et dans le renforcement des collectivités locales marocaines.

Ce qui caractérise cette composante c'est qu'elle n'a pas vocation à cofinancer l'ensemble de la coopération décentralisée franco-marocaine et qu'elle viendra en appui plus spécifiquement aux projets participant au processus de décentralisation marocain et au renforcement de la bonne gouvernance locale. Depuis le premier appel à projet en septembre 2005, cinq projets ont été déposés et seuls deux ont été acceptés sous certaines réserves.

Et suite à la réunion du Comité de Sélection des Projets (CSP) en juillet 2006, trois projets ont été retenus :



- o « Renforcement des capacités de maîtrise d’ouvrage de la ville de Rabat en matière de déplacements et de transport urbain » porté par les CU de Rabat et du Grand Lyon :
- o « Réseau d’échange pour la mise en valeur du Patrimoine de Taroudannt », conçu par la CU de Taroudannt et la Ville de Romans sur Isère :
- o « Renforcement des capacités de la Ville de Rabat en matière de Développement économique » présenté par la CU de Rabat et la Ville de Mantes la Jolie.

Une troisième session devrait se tenir à la fin du mois de septembre ou début octobre 2006. C’est dans le cadre de cette troisième session que les villes de Marrakech et de Marseille présenteront leur projet.

#### ➤ **Présentation du projet Romans-sur-Isère Taroudannt**

##### **Yann CRESPEL, Chargé de mission, ville de Romans-sur-Isère**

Le Projet PAD Maroc est une opportunité à saisir pour mettre de la cohérence dans la coopération décentralisée franco-marocaine.

Dans le cadre de leur coopération, les villes de Taroudannt et de Romans-sur-Isère ont répondu à l’appel à projet du PAD Maroc. Toute la complexité porte dans le montage du dossier et notamment dans les termes à utiliser, en particulier dans les conventions.

Le projet REMPART s’inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée entre les deux villes. Ce projet vise à renforcer les capacités de la ville de Taroudannt et des autres acteurs locaux du développement, à définir et mettre en œuvre un « projet local », contribuant à la mise en valeur des patrimoines de Taroudannt.

La méthode du projet repose sur la mise en place de 3 instances locales de concertation, dont le travail est coordonné par la cellule d’animation REMPART : constitution d’un comité de pilotage politique (composé de représentants politiques de la commune et province de Taroudannt, des délégations du ministère de la culture...) ; d’un comité de suivi scientifique et technique ainsi que des Groupes de Travaux Thématiques.

Deux objectifs méthodologiques sont poursuivis: une méthode d’action locale qui soit pérenne (et qui s’inscrive dans la philosophie de l’INDH et dans la démarche Agenda 21) et une démarche d’accompagnement du tourisme « culturel » validée et inscription des remparts de Taroudannt sur la liste du patrimoine mondial de l’UNESCO.



**Gérard FOURESTIER, Président, ADEFRAM**

Représente la ville de Mantes-la-Jolie.

ADEFRAM travaille depuis près de 9 mois sur le projet PAD Maroc, avec un chargé de mission à plein temps sur ce dossier. Le projet, dans un premier temps écarté, a été retenu après réécriture. Au départ, le projet a souffert d'une mauvaise compréhension et lecture du PAD, en dépit des nombreux contacts avec les représentants du PAD.

Le montage du dossier est relativement lourd et complexe. Une fois rédigé, le projet doit être présenté oralement, et de façon très poussée, par les deux partenaires au sein d'une commission composée de cadres de la DGCL marocaine et des représentants français du PAD.

Aujourd'hui, il reste à préparer un protocole de financement qui devra être soumis ensuite à un vote.

La participation d'une collectivité au PAD Maroc est un processus qui nécessite un réel investissement en terme de temps, mais qui reste une véritable opportunité pour les collectivités françaises engagées au Maroc..

**Pascale MAITREAU, Chargée de mission, Conseil régional Aquitaine**

L'intérêt et la singularité de ce programme résident dans le fait que la collectivité marocaine est maître d'ouvrage ;

Le conseil régional Aquitaine déposera un dossier avec le conseil général de l'Hérault (qui intervient également dans la région du Souss Massa Draa), autour de la thématique de l'eau.

**Jacques ROCCA-SERRA,**

La mise en cohérence les actions des collectivités locales apparaît tout à fait positive dans le cadre de ce programme.

**Marie-Hélène Chambrin, Chargée de projets, CG de Seine-St-Denis**

Les initiatives cherchant une collaboration des collectivités françaises engagées dans une même région sont en effet intéressantes ; elles restent toutefois difficile à mettre en oeuvre. L'expérience existe pour les collectivités locales intervenant dans la région



de l'Oriental ; un groupe de travail s'est constitué et s'est réuni à plusieurs occasions. Bien que le projet visant à déposer un projet PAD entre ces différents acteurs ait été envisagé, sa concrétisation reste complexe .

### ➤ **Présentation du projet Marseille/ Marrakech**

#### **Loïc GIROUDON, Chargé de mission, Ville de Marseille**

Le projet soutenu par la ville de Marseille s'est formalisé durant la mise en œuvre du PAD. Ses objectifs sont les suivants :

- la dotation de la ville de Marrakech d'un système de pilotage et de suivi du cadre associatif et des initiatives locales au niveau de la ville.
- la mise en place d'une Maison des associations et des initiatives locales avec une animation et une gestion participative.
- l'organisation de formation
- l'accompagnement et le soutien des porteurs de projets individuels afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants.

Les partenaires du projet :

- l'INDH ; l'ANAPEC (l'Agence pour l'emploi) ; le CRI (Centre d'Investissement) ; la Caisse des Dépôts et de Gestion
- Accès-Conseil (association marseillaise) et Al Majal (association marocaine) ; CAP-TIC (entreprise française d'informatique).

Le projet vise de manière générale à mettre en réseau et développement des synergies entre les acteurs du territoire.

#### **Mohamed KHANDRICHE, Secrétaire général, Touïza-Solidarité**

Touïza-Solidarité dispose d'un programme de formation en direction des pays du Maghreb. En juillet 2006, Touïza Solidarité a organisé un stage de formation sur la coopération décentralisée auquel ont participé des élus et cadres marocains de Rabat, de Casablanca, de la région Tanger-Tétouan, de la région de l'Oriental. Ce stage a porté essentiellement sur l'organisation des services de coopération internationale.

Cette formation a été organisée en coordination avec Cités Unies France, l'ANCLM et avec l'appui de collectivités territoriales françaises (ville de Paris et conseil général de Seine-St-Denis, ville de Marseille, ville d'Aix-en-Provence...)



**Gérard FOURESTIER, Président, ADEFRAM**

Concernant les formations dans le cadre du PAD, il serait intéressant de mener une réflexion commune sur l'organisation de formations, afin et de mettre en cohérence les différents projets qui comportent un volet formation.

**Aziz FAMI, Office des échanges européens et internationaux, ville de Clichy-la-Garenne**

La ville appuie deux projets au Maroc :

- un premier projet dans le domaine de l'eau à Tiznit ;
- et un projet sanitaire à travers l'appui à un dispensaire dans une commune limitrophe de Marrakech.

**Jacques ROCCA-SERRA**

Dans le cadre des coopérations, il est dans notre intérêt d'impliquer le plus grand nombre d'acteurs possible, tels que les hôpitaux, les chambres de commerce et d'industrie, les associations...

Il y a également un travail de communication à faire autour des actions menées, c'est encore notre point faible et qu'il faut améliorer.

---

**5/ Présentation des modalités de travail pour le groupe-pays Maroc**

---

**Jacques ROCCA-SERRA**

Afin de poursuivre le travail engagé au sein du groupe-pays et de répondre au mieux aux attentes des collectivités françaises engagées au Maroc, Cités Unies France a réfléchi aux nouvelles missions que pourrait mener le groupe-pays Maroc.

**Bertrand GALLET**



En effet, depuis plusieurs mois, Cités Unies France se fait l'écho d'une demande forte et récurrente de la part des collectivités de participer à des réunions portant sur un domaine spécifique de leur action au Maroc. Aussi, il serait intéressant d'organiser des réunions « thématiques » en plus des réunions plénières du groupe-pays Maroc, on pourrait traiter par exemple au vue de ce qui s'est dit aujourd'hui, du PAD, faire un bilan sur les formations en accompagnement à la décentralisation au Maroc...

**Linda NAILI, Chargée de mission, CUF**

Un questionnaire a été adressé aux collectivités du groupe-pays afin de recueillir leurs attentes sur les thèmes qu'elles souhaiteraient voir traiter à l'occasion de ces réunions thématiques. Les réponses sont dans l'ensemble homogènes, nous attendons encore des retours. Nous relancerons prochainement les collectivités.

**Jacques ROCCA-SERRA**

Par conséquent, la prochaine réunion du GP Maroc se fera sur ce schéma avec la matinée qui conserverait une vocation généraliste et l'après-midi serait consacré à une question technique.

---

**6/ le Programme Concerté Maroc II (PCM)**

---

**Philippe JASHAN, Chargé de mission, Solidarité Laïque**

Le programme concerté est un nouveau dispositif de coopération au Maroc et est une initiative conjointe des ONG françaises et du Ministère des affaires étrangères. Le programme a connu deux phases :

- une première phase (2002-2005) : phase d'action qui a réuni 19 associations françaises, 36 associations marocaines et les services de coopération du Ministère français des affaires étrangères et de l'Ambassade de France. Durant ces trois années, 15 projets ont pu être réalisés sur l'ensemble du territoire marocain. Cette première étape a permis la construction d'une dynamique de partenariats entre les associations des deux pays tout comme entre les associations marocaines elles-mêmes qui ont ainsi pu mettre à jour la nécessité de s'organiser en regroupements régionaux afin de mieux répondre à l'enjeu commun.

Le PCM a clos sa première étape d'action par un travail de capitalisation qui aura permis de définir avec clarté les fondements d'une poursuite de cette expérience innovante de coopération entre les sociétés civiles de France et du Maroc.

Les pouvoirs publics marocains sont partenaires du programme, notamment le Ministère marocain du Développement social, de la Famille et de la Solidarité.



- une seconde phase d'action (2006-2010) : le programme réunit 62 ONG françaises et marocaines (43 associations marocaines, 19 associations françaises). Il porte sur la jeunesse marocaine, et vise à contribuer à une plus grande implication des jeunes dans la société marocaine.

Le programme a défini 3 champs d'intervention complémentaires et prioritaires : l'éducation et la formation ; l'économie sociale et solidaire ; la citoyenneté et l'accès aux droits.

Trois activités sont prévues pour la mise en œuvre du programme :

*1/Des activités transversales* : Formations ; Séminaires-Forum pour croiser les savoirs ; Groupements d'intérêt thématique, ; capitalisation...

*2/Fonds d'appui aux projets* : il est destiné pour le cofinancement de projets d'actions initiés conjointement par des partenaires français et marocains. Les demandes de soutien devront passer par une commission de sélection élue.

*3/Fonds d'appui aux initiatives régionales*: destiné au cofinancement d'actions à vocation régionale initiée à travers la création des pôles pluri-acteurs locaux permettant la mise en œuvre de stratégies d'action collectives régionales et la création de passerelles entre les acteurs marocains du Programme et les dispositifs existant de soutien à la décentralisation.

### **Gérard FOURESTIER, Président, ADEFAM**

Le PCM 1 était un programme fermé ; le PCM 2, en revanche, permet une ouverture aux collectivités, notamment par la création d'un Fonds d'appui aux initiatives régionales. Ce programme permet d'apporter de la cohérence dans les actions locales et d'éviter les éparpillements. Les collectivités locales seront un appui pour les actions concrètes que mettront en place les associations. Il serait intéressant de croiser les informations sur les actions menées par les collectivités françaises et marocaines dans les régions couvertes par le programme, et de se concentrer, dans le cadre de ce programme, sur les actions existantes déjà.

### **Philippe JASHAN, Chargé de mission, Solidarité Laïque**

Toutes les informations relatives au Programme Concerté Maroc sont disponibles sur le site Internet : [www.pcm.ma](http://www.pcm.ma)



---

## 7/ Questions diverses

---

### **Delphine CREVOLA, Chef de projet CUF, Responsable du Secrétariat Technique de la Commission Méditerranée de CGLU à Marseille**

- Présentation de la Commission Méditerranée (distribution d'une plaquette de présentation disponible sur demande).

La création de la Commission Méditerranée est le fait de la ville de Marseille et de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, avec le soutien de Cités Unies France qui, ensemble, ont permis l'installation, depuis le mois de mai 2006 d'un secrétariat technique à Marseille.

Une culture des réseaux s'est créée depuis plus de 10 ans en Méditerranée (à travers MedCités, les Eurocités, le COPPEM, la CRPM, l'Arc Latin...) dont les collectivités locales n'ont pas forcément connaissance et il y a une nécessité de mettre en relation et rechercher des dynamiques communes à ces différents réseaux et initiatives.

Le secrétariat de la Commission Méditerranée est à la disposition des collectivités locales méditerranéennes, afin de leur offrir un cadre d'expression politique, de concertation et de partage de l'information, d'échanges d'expérience et d'assistance technique, en même temps qu'un espace propice au rapprochement des acteurs de la coopération et du développement en Méditerranée : collectivités locales, société civile, gouvernements, Union Européenne et organisations internationales.

A l'occasion du conseil mondial de CGLU, du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2006, la Commission Méditerranée tiendra une réunion le lundi 30 octobre, au cours de laquelle les 3 présidents « Europe, Maghreb et Machrek » de cette commission seront connus et donneront leurs priorités pour la Méditerranée conjointement avec les pouvoirs locaux et leurs réseaux méditerranéens.

Chargée d'organiser le prochain Forum Euromed des Autorités Locales et Régionales, à la suite de la conférence de « Barcelone+10 » en novembre 2005, la Commission Méditerranée de CGLU remplit également des objectifs techniques seuls à mêmes de concrétiser des actions visibles et utiles pour les collectivités locales et les populations de leurs territoires : un site Internet offrant un agenda des initiatives organisées par les réseaux et par les collectivités locales de la Méditerranée, une aide au montage de projet, des formations répondant aux besoins formulés par les collectivités locales et le renforcement des capacités des collectivités du Sud et de l'Est de la Méditerranée et de leurs associations.

C'est pourquoi la Commission Méditerranée de CGLU se propose de contribuer et de participer au prochain Forum International des Collectivités Locales du Maroc, selon des modalités qui pourront intéresser les organisateurs.



## **Linda NAILI, Chargée de mission, CUF**

### ➤ Bilan du Fonds de Solidarité Maroc/ El Hocëïma

Une première mission avait été organisée à Al Hocëïma en Septembre 2005, en coordination avec l'association IDD (Immigration Développement et Démocratie). Celle-ci avait permis d'identifier les besoins des populations sinistrées, de rencontrer les acteurs locaux et de déterminer les projets les plus pertinents dans le cadre de la réhabilitation des zones sinistrées.

À la suite de cette mission et lors de la réunion du groupe-pays Maroc en date du 29 novembre 2005, nous avons décidé de soutenir deux projets : « Projet de club de la famille « Nadi al Ossra » (il s'agit d'un centre socio-culturel) et « Projet d'achèvement des travaux de logements parasismiques à Dhar Tazamourt et Bni Abdallah ».

Le premier est destiné à proposer des activités en priorité aux femmes, mais bénéficiera plus largement aux habitants d'Al Hocëïma. Les fonds permettront d'assurer la construction et l'équipement de l'infrastructure.

Le second permettra de participer au projet de reconstruction de 33 logements sinistrés principalement en milieu rural ; (avec la participation de la Fondation Abbé Pierre, qui intervient dans la même zone et qui apportera un complément pour la construction de logements supplémentaires).

Une réunion du comité de pilotage s'est déroulée le 18 janvier 2006. Cette réunion était l'occasion de présenter les deux projets sélectionnés et de préparer une seconde mission dans la région (du 24 au 26 janvier 2006).

Cette seconde mission avait pour principal objectif de rencontrer les responsables locaux et les partenaires des deux projets. Il s'agissait de préciser le rôle et la place de chaque partenaire dans les projets, et notamment de s'assurer de la participation de la municipalité d'Al Hocëïma dans le fonctionnement du projet de centre socio-culturel. Il a d'ailleurs été convenu avec le maire que le centre revienne au final à la commune et que les activités soient assurées par l'association Touya, déjà bien implantée dans la région. CUF a pu à cette occasion visiter le terrain qui a été cédé par la commune pour la construction du centre.

Lors de cette mission, CUF était accompagnée de la Fondation Abbé Pierre qui a également développé tout un programme de reconstruction de logements et d'infrastructures dans la région et travaille avec le même partenaire français, IDD.

En outre, les représentants de l'association IDD se sont rendus dans la région d'Al Hocëïma du 11 au 14 Mai 2006 dans le cadre de l'inauguration de projets soutenus par la Fondation Abbé Pierre. À cette occasion, ils ont également fait le point avec les opérateurs et partenaires locaux quant à nos deux projets.



Aujourd'hui, ce que nous pouvons dire sur l'état d'avancement des travaux :

- « le club de la famille » : les fondations sont en cours de réalisation, le chantier devrait être fini en novembre-décembre 2006.

- Quant aux logements, les travaux de reconstruction sont quasiment finis, il reste à finaliser la menuiserie (portes et fenêtres). Les travaux seront terminés pour novembre 2006.

Cités Unies France souhaiterait organiser une mission technique en novembre 2006 en vue de se rendre compte des avancements des travaux et afin également de préparer une mission d'inauguration que l'on pourrait prévoir à la fin du mois de janvier (à caler peut-être avec le Forum International des Collectivités locales du Maroc). L'inauguration pourrait se dérouler avec la participation des représentants de la Fondation Abbé Pierre.

En conclusion, M. Rocca Serra remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur forte implication dans la coopération franco-marocaine, qui, grâce aux efforts de tous, prend une dimension nouvelle.